



## Travaux d'isolation extérieure chez notre voisin

Par **chatton21**, le **20/09/2016** à **16:40**

Bonjour Madame, Monsieur,  
Des travaux d'isolation extérieure s'effectuent chez nos voisins juste limitrophes de notre maison mais tous les copeaux de polystyrène s'accumulent dans mon jardin et sur l'eau de ma piscine. Puis-je demander réparation à l'entreprise ou au voisin?

Par **morobar**, le **20/09/2016** à **17:19**

Bonjour,  
Pour commencer comment les travaux sont effectués ?  
Si c'est en passant par votre jardin, il faut une autorisation dite de tour d'échelle, que vous accordez ou non.  
Ensuite il est vraisemblable que l'ajout de cette isolation extérieure surplombe votre terrain, ce qui est illicite.  
Enfin vous pouvez exiger la remise en état de votre terrain, et il serait étonnant que votre voisin ne s'exécute pas.

Par **chatton21**, le **20/09/2016** à **17:48**

Merci de votre réponse, en fait les travaux s'effectuent sur la maison des voisins qui est placée à 5 m environ de notre mur mitoyen et cette maison surplombe notre jardin donc les

retombées se font sur notre jardin mais ces copeaux sont de + en + couvrant sur le gazon et surtout dans la piscine qui peine à filtrer ces copeaux, ca devient irrespirable aussi....

Par **morobar**, le **20/09/2016** à **18:27**

[citation]Des travaux d'isolation extérieure s'effectuent chez nos voisins juste limitrophes de notre maison [/citation]

5 m ce n'est pas en limite.

Je pense que dans un premier temps il faut s'adresser au voisin, afin qu'il intervienne auprès de l'entreprise.

En cas d'échec vous devrez le mettre en demeure par un courrier éponyme lui laissant 8 jours pour procéder au nettoyage complet des abords ainsi que de la piscine.

Enfin saisir le tribunal d'instance pour le trouble anormal de voisinage., mais il faudra constituer un dossier, photos, témoignages...

Par **Visiteur**, le **20/09/2016** à **19:05**

BONJOUR,

VOUS POUVEZ EXIGER QU'IL DISPOSENT UNE PROTECTION POUR EVITER CES RETOMBEES

Par **chatton21**, le **20/09/2016** à **20:29**

Merci pour ces précieux renseignements, et merci pour votre aide très généreuse.  
Courtoisement.